

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15542**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

MASTER : MASTER Domaine : Arts; Mention : Arts du Spectacle, Cinéma et Audiovisuel; Spécialité : Valorisation des patrimoines cinématographiques

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION   | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis | Présidente de l'Université Paris VIII            |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle, 342r Développement et protection du patrimoine culturel (contrôle, prévention, entretien), 342v Restauration des oeuvres d'art

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées :

Conservation et valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuel, restauration des œuvres, diffusion culturelle du cinéma et de l'audiovisuel.

Direction de collections : politique d'acquisition, de valorisation.

Restauration : direction et encadrement d'équipes internat

Capacités attestées :

- Mettre en œuvre une méthodologie des archives cinématographiques : catalogage, conservation, restauration, valorisation, diffusion.
- Evaluer les méthodes et moyens à mettre en œuvre pour un projet de sauvegarde, de restauration.
- Maîtriser les techniques de pointe de conservation, préservation et restauration
- Appréhender les dimensions esthétique et techniques du cinéma et de l'audiovisuel
- Se situer dans l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel
- Préserver et restaurer un film cinématographique (reconstruction, sauvegarde, numérisation, ...),
- Réaliser des recherches documentaires sur les versions des œuvres.
- Coopérer dans un projet international de restauration.
- Mettre en œuvre des actions, concevoir des manifestations culturelles
- Maîtriser les méthodologies des archives et de la restauration et leurs outils associés : argentique, électronique, numérique
- Maîtriser la terminologie technique et esthétique cinématographique et audiovisuelle en français et dans au moins une langue étrangère

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Entreprises privées et publiques (sur concours) telles qu'Archives de films, Cinémathèques institutionnelles ou privées, musées du cinéma, laboratoires spécialisés de restauration, festivals, salles de cinéma publiques ou privées, sociétés de distribution et d'édition numérique de films, de V&D, services spécialisés du patrimoine et de la diffusion culturelle du cinéma dans les collectivités territoriales.

Type emplois accessibles :

- Restaurateur film et vidéo
- Conservateur film et archives audiovisuelles
- Directeur de collections films et documents audiovisuels
- Programmateur de salles et de festivals, responsable du patrimoine
- Chargé de mission pour la diffusion culturelle du cinéma et de l'audiovisuel.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

E1202 : Production en laboratoire cinématographique

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Connaissance théorique et pratique des questions relatives à la valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels.

#### 1<sup>ere</sup> année (M1)

- Aspects théorique, méthodologique et juridique des archives (5 ECTS)
- Séminaire méthodologique de la valorisation (5 ECTS)
- Approches artistiques de la réalisation (5 ECTS)
- Approche théorique, historique et esthétique du cinéma (5 ECTS)
- Techniques et problèmes de la conservation et de la restauration (5 ECTS)
- Langue et Civilisation (5 ECTS)
- Programmation et diffusion des patrimoines cinématographiques et audiovisuels (10 ECTS)

- Élaboration et présentation du projet de valorisation (10 ECTS)
- Stage professionnel - rapport de stage (10 ECTS)
- 2e année (M2) - obligatoirement en mobilité**
- Séminaire méthodologique (5 ECTS)
- Théorie et histoire du cinéma (5 ECTS)
- Aspects théorique, méthodologique et juridique de la gestion des archives (5 ECTS)
- Techniques et problèmes de la conservation et de la restauration (5 ECTS)
- Valorisation, programmation et diffusion des patrimoines cinématographiques et audiovisuels (10 ECTS)
- Stage professionnel - rapport de stage (10 ECTS)
- Présentation et soutenance de mémoire (20 ECTS)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUINON | COMPOSITION DES JURYS  |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | Enseignants, chercheurs, spécialistes et professionnels internationaux |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      |  |
| Après un parcours de formation continue                          | X      |  |
| En contrat de professionnalisation                               | X      |  |
| Par candidature individuelle                                     | X      | Enseignants, chercheurs, spécialistes et professionnels internationaux |
| Par expérience dispositif VAE                                    | X      | une majorité d'enseignant-chercheurs et au minimum un professionnel.   |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|-------------------------------------|
|------------------------------------|-------------------------------------|

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 20 juillet 2009, N° 200920204

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

<http://www-artweb.univ-paris8.fr/spip.php?article1129>

Université Vincennes Saint-Denis (Seine Saint-Denis) Paris VIII

##### Lieu(x) de certification :

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis : Île-de-France - Seine-Saint-Denis ( 93) [Saint-Denis]

Université Paris 8

2 Rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 8

2 Rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex

##### Historique de la certification :

Dans le cadre du contrat quadriennal 2001-2004, la maîtrise comportait déjà ces trois options : recherche, réalisation et création cinématographiques et audiovisuelles, valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels, suivies au niveau bac +5 par l'option cinéma et audiovisuel du DEA Arts de la Scène et du Spectacle, puis ouverture en octobre 2001 du DESS Valorisation Des Patrimoines Cinématographiques et Audiovisuels, dont la mise en œuvre résultait d'un programme SOCRATES de CDA coordonné par Paris 8.

Le passage au Master s'est traduit par :

- une restructuration des enseignements et des travaux sur les quatre semestres
- une meilleure utilisation des moyens disponibles
- une amélioration qualitative et quantitative des résultats pédagogiques
- une structuration plus cohérente de l'offre de formation
- une relation facilitée avec les milieux professionnels
- une possibilité d'avancée en matière de co-diplômation internationale.

Il s'agit donc d'un ensemble de formations cohérentes et pérennes qui en sont à leur troisième campagne d'habilitation au titre du Master depuis le passage au LMD.

Cette mention est à ce jour la seule formation supérieure diplômante tant au plan régional que national qui associe en complément de l'orientation recherche deux orientations professionnelles dans les domaines de la valorisation et de la réalisation. Elle a vu ses habilitations confirmées lors de la campagne 2009 et obtenu les appréciations A pour l'ensemble de la mention ainsi que A pour chacune des trois spécialités lors de son évaluation par l'AERES en 2009.

2017 : Ce diplôme est remplacé par le MASTER Domaine : Arts ; Mention : Cinéma (fiche RNCP n°27945)